



AG-NET



La nouvelle application de radio communication va débuter sa phase pilote dans plusieurs sites en France.

La volonté affichée par la Direction Générale est de tester tous les cas de figure d'utilisation par les services de terrain, pour pouvoir mettre en place un système fiable et efficace.

Cela fait trop longtemps que les agents SU travaillent sans moyens de communication professionnels, performants et réellement efficaces.

Nous avons déjà fait part à la Direction Générale de points de disfonctionnement

- **-Le problème d'autonomie des batteries** de téléphone durant les vacations. Nous proposons dans un premier temps, d'équiper les brigades en batteries externes, c'est une solution qui peut être mise en place rapidement et pour un coup modique. Cependant nous insistons sur le fait qu'une solution pérenne doit être apportée dans un futur proche.
- -Tous les agents ont besoin d'un équipement sans fil qui permet l'utilisation d'AG-NET sans manipuler le téléphone.
 - -Le problème de communication entre les motards et les piétons.
- -Les motards ont besoin d'un moyen technique de déclenchement à commande vocale.

La Directrice Générale a reconnu que l'ensemble des remarques de notre organisation était crucial pour le bon fonctionnement de l'application.





- 1. L'UDT et l'UNSA Douanes rappellent que dans ce domaine, nous avons simplement besoin **d'un système « type radio » simple et efficace à l'utilisation .**
- 2. L'UDT et l'UNSA Douanes le sujet des communications en Surveillance n'est pas un dossier mineur : il touche à la **sécurité**, à la qualité et à l'efficacité opérationnelle du travail d'agents qui représentent près de la moitié des effectifs de la Douane.
- 3. L'utilisation des téléphones portables de type « civil » ou « grand public » ne peut-être en aucun cas le seul moyen de télécommunication pour les agents de la Surveillance, car ils ne sont pas destinés à une utilisation professionnelle stricto sensu.
- Il n'y a aucun service en uniforme, en France et dans le monde, qui travaille simplement avec des téléphones portables.

udtfrance@gmail.com

